

02/02

• Bureau

08/03

• **Présentation** des premières préconisations au Conseil communautaire à Chatuzange-le-Goubet

16/03

• Bureau

25/05

• **Assemblée** sur le thème « Ressource en eau et sobriété foncière » au Centre du Patrimoine Arménien à Valence

05/07

• **Rencontre** avec les élus référents, Franck SOULIGNAC et Nadine CHEVROL

10/10

• Bureau

24/10

• **Rencontre** avec les élus référents, Franck SOULIGNAC et Nadine CHEVROL

21/11

• Bureau

05/12

• **Assemblée** articulée autour de 4 ateliers thématiques à l'Espace Jacques Brel à Valence

### CODEV'ACTU, le nouveau support de COM pour garder le CONTACT !

Un support d'information à destination de tous les membres du Codev et qui revient sur les principales actions mises en œuvre. Parution : 2 fois dans l'année.

Direction Communication Valence Romans Agglo / Déc. 2023

Nous sommes heureux de vous présenter le premier rapport d'activité du Conseil de développement de Valence Romans Agglo pour l'année 2023. Au-delà de l'aspect réglementaire qui impose au Codev de produire chaque année un tel document, 2023 aura été une année particulièrement riche pour cette instance que je préside.

La raison en est simple. Nous avons eu le plaisir lors du Conseil communautaire qui s'est tenu le 8 mars 2023 à Chatuzange-le-Goubet de présenter aux élus de Valence Romans Agglo nos premières préconisations. Gardons à l'esprit que le Codev porte le regard de la société civile et traite de sujets inhérents à la vie de l'Agglo, en présentant ensuite aux élus du territoire des propositions d'action concrètes.

A deux reprises, nous avons tenu des assemblées ouvertes à l'ensemble de nos membres. La première en mai sur la ressource en eau et la sobriété foncière. Nous remercions à ce titre tous les intervenants pour la qualité de leur prestation.

La seconde, en décembre, où nous avons organisé une assemblée articulée autour de quatre ateliers thématiques\* dont l'objectif était d'approfondir nos premières préconisations et d'en construire de nouvelles.

Nous continuons donc à œuvrer avec ferveur et je tiens pour cela à remercier l'ensemble de nos membres dont la mission est bénévole et plus particulièrement le Bureau qui se sera réuni régulièrement cette année.

2024 sera à n'en point douter une année active au cours de laquelle nous continuerons à formaliser nos propositions. Nous aurons l'occasion d'y revenir en temps utile, en attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activité 2023.



**Bernard MATHON**  
Président du Conseil  
de développement

\* Accès aux soins, Programme alimentaire territorial, Attractivité du territoire et Plan Climat Air Énergie Territorial

### Le Codev, c'est quoi ?

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative consultative et autonome. Cette instance est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Il peut conduire des réflexions sur toute question intéressant l'intercommunalité. Son rôle est de porter un regard novateur et transversal sur les sujets liés au développement du territoire. Le Conseil de développement est un laboratoire d'idées et une force de proposition. Ses travaux sont le fruit d'une démarche d'intelligence collective valorisant la diversité des points de vue.

Il est constitué de membres issus du milieu associatif, économique, culturel, éducatif, scientifique, social et environnemental, à l'image de la société civile. Les membres du Codev sont tous bénévoles.

# LES PREMIÈRES PRECONISATIONS présentées au Conseil communautaire du 8 mai 2023

## Atelier « Attractivité du territoire »

### Préconisation 1 : Attirer et conserver les compétences

**Objectif :** Attirer une main d'œuvre qualifiée.

**Action :**

- ▶ Réaliser une enquête sur les raisons des départs ou arrivées : elle permettra de préciser les actions à mener.
- ▶ Proposer la liste des associations sur le territoire.
- ▶ Présenter les différents événements de l'Agglo.

### Préconisation 2 : Répondre à la difficulté de s'installer

**Objectif :** Élargissement du Pack accueil.

**Actions :**

- ▶ Extension du pack aux collectivités, entrepreneurs, auto-entrepreneurs.
- ▶ Proposition d'une liste d'associations et d'événements de l'Agglo.
- ▶ Événement autour des nouveaux arrivants sur l'agglomération.
- ▶ Digitalisation du pack.



### Préconisation 3 : Renforcer l'image attractive de notre territoire

**Objectif :** Asseoir la notoriété de l'Agglo par le biais d'un événement.

**Actions :**

- ▶ S'appuyer sur l'existant, proposé par Valence Romans Agglo.
- ▶ Favoriser les actions valorisant l'appartenance au territoire.
- ▶ Mettre en avant des personnes connues du grand public.

## Atelier « mobilités et connexions »

Le CODEV souligne l'importance du plan vélo Cycléo : 16 itinéraires, 200 kms, 28 communes reliées, 10 M € d'investissement + 8,5 M € (Département).

### Préconisation 1 : Renforcer le pilotage du plan Cycléo et de sa mise en œuvre par l'agglomération (VRD)

**Objectif :** garantir la cohérence, la qualité et la continuité du déploiement de « Cycleo ».

**Constats :**

- ▶ Le Département finance et réalise les itinéraires hors agglomération :
  - en totalité sur les voiries départementales,
  - en partie sur les voiries communales.

**Actions :**

- ▶ Renforcer le rôle de maîtrise d'ouvrage de VRD.



### Préconisation 2 : Favoriser l'appropriation du plan Cycléo par les usagers, les entreprises et les administrations

**Objectif :** La réussite de la politique vélo de l'agglomération repose sur l'appropriation par les usagers des itinéraires cyclables.

**Actions :**

- ▶ Sécuriser les aménagements pour une meilleure qualité.
- ▶ Accentuer la concertation en amont avec les usagers et les associations.
- ▶ Travailler la signalétique et l'identité visuelle du réseau.
- ▶ Favoriser les plans mobilités en lien avec les entreprises.



## Atelier « Projet alimentaire territorial »

### Préconisation 1 : La restauration collective

**Objectif :** renforcer l'approvisionnement local dans la restauration collective.

**Actions :**

- ▶ Créer les Assises « Toqués du Local » en restauration collective.
- ▶ Favoriser les échanges de bonnes pratiques.
- ▶ Travailler sur les cahiers des charges en matière de marché public.
- ▶ Etudier l'opportunité d'un « guichet unique » pour fédérer les producteurs et jouer le rôle de « grossiste »



## Atelier « Accès aux soins »

**Contexte :**

- ▶ Sujet vital pour nos concitoyens.
- ▶ L'accès aux soins est source de mécontentements importants.
- ▶ Le manque de médecins va encore perdurer pour une dizaine d'années.

**Rappel :**

- ▶ L'Agglo n'a pas de prérogative légale dans le domaine de la santé.
- ▶ En revanche l'Agglo peut se servir de son potentiel de proximité → transmission de savoir.

### Préconisation 1 : Réaliser un événement Grand Public

**Objectif :** Le patient doit être au « centre des soins » et être « acteur de sa santé ».

**Action :** Réaliser un événement Grand Public pour les habitants de l'Agglo :

« Ma santé, j'y tiens et je m'en occupe ! ».

**Au programme :**

- ▶ Éduquer au vocabulaire médical.
- ▶ Sensibiliser à la prévention.
- ▶ Former à la préparation de ses consultations.
- ▶ Comprendre que les « urgences ce n'est pas systématique »...

### Préconisation 2 : Le baromètre du PAADT

**Objectif :** Evaluer les actions menées sur le PAADT sur les 4 axes affichés :

- ▶ Faciliter le renouvellement des générations agricoles.
- ▶ Renforcer le lien offre-demande au sein des filières locales.
- ▶ Généraliser la consommation durable pour tous.
- ▶ Promouvoir et valoriser les initiatives.

**Actions :**

- ▶ Concevoir les indicateurs à mesurer le phasage et les seuils et objectifs intermédiaires.
- ▶ Flécher des budgets d'intervention par action.
- ▶ Réaliser des évaluations régulières.

### Préconisation 3 : Les Toqués du Local

**Objectif :** Renforcer la notoriété de la marque « Toqués du local ».

**Actions :**

- ▶ Diffuser la marque auprès du grand public.
- ▶ Crédibiliser la démarche par un label.
- ▶ Gagner l'adhésion des producteurs, des distributeurs.
- ▶ Identifier un budget dédié.
- ▶ Faire le lien avec le territoire pour mieux identifier et géo-localiser la marque.

### Préconisation 2 : Soutenir l'accompagnement des malades par les « patients experts » et par les associations

**Objectif :** Former ou faire connaître le « patient-expert ».

La médecine de demain sera personnalisée, participative et prédictive avec des malades encore plus acteurs de leur prise en charge globale.

**Actions :**

- ▶ Faire le point sur les « patients experts » sur notre territoire.
- ▶ En assurer la promotion, susciter des vocations, former.
- ▶ Soutenir les associations qui accompagnent les malades.
- ▶ Faire la promotion des assistants médicaux.

